



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-141702>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **25-141702**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville de Paris - Direction de la Voirie et des Déplacements - service des Déplacements - Section du Stationnement Concedé

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

L'acheteur est une entité adjudicatrice

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Exploitation et entretien du parc de stationnement porte de Clignancourt à Paris 18e

Description : Délégation de service public pour l'exploitation et l'entretien du parc de stationnement porte de Clignancourt à Paris 18e pour une durée de 10 ans.

Identifiant de la procédure : fb0423ff-b720-421e-b918-730974082015

Identifiant interne : 2501590

Type de procédure : Autre procédure en plusieurs étapes

Principales caractéristiques de la procédure : Concession de service public passé conformément au code de la commande publique et au code général des collectivités territoriales.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 63712400 Services de parc de stationnement

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : situé entre l'avenue de la Porte de Clignancourt et le square Ginette Neveu.

Ville : Paris

Code postal : 75005

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Durée de la concession de dix ans. L'exploitation du parc débutera le 01 mai 2027 et s'achèvera le 30 avril 2037. Éléments de candidature : (A) Les candidats pourront se présenter seuls ou en groupement, ils devront mentionner l'identification de la société, sa forme juridique, le n d'immatriculation au RCS (ou pièce équivalente pour les sociétés étrangères) ainsi que l'identité des personnes ayant pouvoir d'engager la société. Si le candidat s'appuie sur les capacités d'autres opérateurs économiques pour présenter sa candidature, il doit les mentionner dans sa lettre de candidature et, produire pour chacun d'eux, les mêmes documents que ceux qui sont exigés de lui pour justifier de ses capacités, ainsi qu'un engagement écrit de chacun d'eux justifiant qu'il disposera de leurs capacités pour l'exécution de la concession. La sélection des candidats se fera sur l'examen de leurs capacités financière et technique et leur aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public. (B) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession : Les candidats devront produire une déclaration sur l'honneur attestant l'absence d'exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession (art.L3123-1 à L3123-11 du code de la commande publique) et que les renseignements et documents relatifs à leurs capacités et aptitudes, exigés en application des art. L3123-18, L3123-19 et L3123-20, et dans les conditions fixées aux articles R3123-1 à R3123-5 du code de la commande publique, sont exacts. Pour justifier qu'il a satisfait aux obligations prévues à l'article L3123-2 dudit code, le candidat produit un certificat délivré par les administrations et organismes compétents. Ils pourront produire le Dc1, le Dc2, et fournir l'état annuel des certificats reçus au 31/12/2024 (C) Capacité économique et financière : Les candidats seront sélectionnés au vu de leurs garanties économiques et financières. Seuls les candidats disposant de la capacité économique et financière pour exécuter le contrat de concession pourront être admis à présenter une offre. Pour l'appréciation de la capacité économique et financière, chaque candidat ou membre du groupement devra fournir : le montant et la composition du capital, les bilans et comptes sociaux des trois derniers exercices clos, la liste des banquiers, la preuve d'assurance couvrant les risques professionnels (D) Capacité technique et professionnelle : Seuls les candidats disposant de la capacité technique et professionnelle pour exécuter le contrat de concession pourront être admis à présenter une offre. Pour l'appréciation de la capacité technique et professionnelle, chaque candidat ou membre du groupement devra fournir : une déclaration indiquant les moyens humains et matériels, des références de travaux de rénovation de parcs de stationnement ou autres ouvrages exécutés au cours des cinq dernières années, appuyées d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants, des références de gestion et d'exploitation de parcs de stationnement publics en ouvrage (souterrain ou en superstructure) dans un environnement urbain (préciser pour chaque référence : la localisation, la capacité de chaque ouvrage et la nature du contrat qui engage le candidat) ; les références dans des domaines d'activités proches (préciser les caractéristiques principales) et dans les prestations de service public. La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents de la concession.

Base juridique :

2.1.6 Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion : Avis

Motifs d'exclusion purement nationaux : Les motifs d'exclusion touchant les opérateurs économiques sont listés aux articles L3123-1 à L3123-17 du Code de la commande publique.

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Exploitation et entretien du parc de stationnements Porte de Clignancourt à Paris 18e.

Description : Délégation de service public pour l'exploitation et l'entretien du parc de stationnement Porte de Clignancourt à Paris 18e.

Identifiant interne : 2501590

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 63712400 Services de parc de stationnement

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Parc de stationnement souterrain Porte de Clignancourt situé entre l'avenue de la Porte de Clignancourt et le square Ginette Neveu.

Ville : Paris

Code postal : 75005

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/05/2027

Date de fin de durée : 30/04/2037

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : Le parc de stationnement Porte de Clignancourt fera l'objet de travaux d'entretien seront notamment prévus les travaux de rénovation habituels tels que la révision et le remplacement si nécessaire des installations électriques, de l'éclairage, du réseau d'eau, des équipements du Système de Sécurité Incendie (SSI), du système de ventilation-désenfumage, la mise aux dernières normes 2024 du système de continuité radioélectrique, la réparation des fissures, des désordres sur la structure de l'ouvrage, la révision et le remplacement si nécessaire de l'ascenseur existant, ... La remise en peinture des niveaux souterrains du parc sera prévue en GER. Si le matériel de péage installé en 2025, n'est pas intégralement amorti à la fin de la DSP

actuelle, un droit d'entrée correspondant à la valeur nette comptable restant à amortir au 30 avril 2027 estimé à env.121 000 € HT sera à régler par le futur délégataire. Le nombre de places prévu dans les zones de stationnement pour les 2RM et les vélos sera équivalent au minimum équivalant à celui des places actuelles. Pour les BRVE, un nombre minimum équivalent de places devra être maintenu par les candidats. À compter de la prise d'effet du contrat, tous les emplacements non amodiés seront exploités en stationnement mixte (horaires, abonnements)L'exploitation et l'entretien de l'ouvrage devront s'inscrire dans la démarche du PLU bioclimatique, du plan climat de la Ville de Paris. Le parc devra être accessible 24h/24, 7j/7 (abonnés). Les plages d'ouverture seront à adapter à la fréquentation des usagers horaires dans le parc. La présence permanente du personnel dans l'ouvrage n'est pas exigée mais l'effectif du personnel devra être adapté et justifié selon l'affluence des véhicules. La surveillance humaine permanente et l'entretien de l'ouvrage devront être assurés. Concernant les tarifs : a) une tarification horaire au 1/4h sera appliquée, b) les résidents du secteur bénéficieront d'une formule d'abonnement spécifique et très attractive, c) La tarification pour les PMR sera gratuite pour les abonnements dans la limite des places PMR disponibles (services supplémentaires payants), d) la tarification abonnement des véhicules "basse émission" (VBE) inclura les véhicules (GPL, GNV VLE,...). e) D'autres tarifications spécifiques seront possibles. Le parc sera maintenu dans le système de PASS 2RM, dont le délégataire devra assurer le financement et l'installation des équipements nécessaires à la poursuite de ce service. Il devra s'engager à souscrire un contrat d'énergie verte. Le développement d'activités en faveur de l'environnement, des nouvelles mobilités, des sociétés de location de véhicules à temps partagé et de modes de déplacements propres, de l'usage des vélos etc... devra être favorisé.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des demandes de participation : 27/01/2026 à 16:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Informations relatives aux délais de recours : Avant la conclusion du contrat, la présente consultation peut faire l'objet d'un référé précontractuel dans les conditions des articles L.551-1 et suivants du code de justice administrative. A compter de sa signature, la présente consultation peut faire l'objet d'un référé contractuel dans les conditions des articles L551-13 et suivants du code de justice administrative ; le tribunal administratif peut en outre être saisi d'un recours en contestation de validité du contrat dans un délai

de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans des conditions définies par le Conseil d'État dans sa décision Département de Tarn et Garonne du 4 avril 2014 (n°358994)

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Paris - Direction de la Voirie et des Déplacements - service des Déplacements - Section du Stationnement Concédé

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ville de Paris - Direction de la Voirie et des Déplacements - service des Déplacements - Section du Stationnement Concédé

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Paris

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville de Paris - Direction de la Voirie et des Déplacements - service des Déplacements - Section du Stationnement Concédé

Numéro d'enregistrement : 21750001600019

Adresse postale : 86 rue Régnault

Ville : Paris

Code postal : 75013

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : dvd-ssc-mib@paris.fr

Téléphone : 33140774101

Profil de l'acheteur : <https://marches.maximilien>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750005500013

Adresse postale : 7 rue de Jovy

Ville : Paris Cedex 04

Code postal : 75181

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-paris@juradm.fr

Téléphone : 33144594400

Télécopieur : 3144594646

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 7eb46469-135c-4868-90f9-a162aec66341 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 23/12/2025 à 11:43

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/12/2025